

Elevage des porcs en Suisse: ombres et lumières

Hansuli Huber, Dr ès sciences, directeur de la section technique, Protection Suisse des Animaux PSA

Au cours des dernières décennies, l'élevage des porcs en Suisse a fortement changé. Les exploitations sont devenues plus grandes et des pratiques impliquant de la maltraitance comme la détention de porcs en position debout dans des cages ou la castration de porcelets sans anesthésie ont été interdites. Il n'y a que peu de gens qui sont conscients du lien entre la production de lait et de fromage et l'engraissement des porcs. Derrière nombre de lieux de production de fromage ayant bonne réputation se trouvent des exploitations industrielles de porcs à l'engrais, qui valorisent le petit-lait. Leurs conditions de détention sont souvent peu respectueuses des animaux comme le montre une documentation filmée sur mandat de la PSA.

En comparaison des standards datant de plus de 20 ans et de ceux en vigueur aujourd'hui dans l'UE, les détenteurs de porcs d'élevage peuvent en particulier, s'agissant de la protection animale, évoquer diverses améliorations. Ainsi, la détention en groupe de truies gestantes est devenue une obligation, alors que dans l'UE, tout au moins dans les petites exploitations, la détention de porcs en position debout, dans des cages, est toujours admise, ce qui est de la maltraitance. Uniques sont au plan mondial les interdictions - que nous connaissons chez nous - de fixer des truies mères allaitantes et de castrer sans étourdissement et sans anesthésie des porcelets mâles.

La forte disposition que témoignent en principe les éleveurs de porcs suisses à miser sur des systèmes de stabulation respectueux des animaux est également réjouissante. De tels locaux de stabulation sous labels conférant davantage de place, de litière et de sorties en plein air représentent une nette amélioration du point de vue des animaux. Actuellement, près de 50% des porcs sont élevés de la sorte.

Pour respecter les délais, les engraisseurs de porcs devront avoir transformé en octobre 2018 la densité de peuplement, qui passera de 0.65m² à 0.90m² par porc à l'engrais. La PSA apprécie cette prestation des paysans. Mais parce que de ce fait, des milliers de places d'engraissement tombent, un excédent massif de porcelets menace d'apparaître l'an prochain. Il faudra très vraisemblablement que des dizaines de milliers de bébés porcelets soient tués et éliminés. Ceci serait inacceptable au plan éthique et extrêmement problématique pour des raisons de protection des animaux, car généralement, les abattoirs ne sont pas équipés pour tuer des porcelets. La PSA en appelle donc la branche à garder la mesure en ce qui concerne la production de porcelets, à faire preuve de raison et à ne pas tomber dans l'égoïsme.

En comparaison de l'étranger – sauf les énormes exploitations, admises selon l'ordonnance sur les effectifs maximums et qui peuvent aller jusqu'à 2'000 porcs à l'engrais - l'élevage des

porcs dans notre pays est plutôt marqué par la tradition paysanne encore. En moyenne, une exploitation élève de 220 porcs. Par contre, dans les principaux pays producteurs de l'UE, soit les Pays-Bas avec 2'000 animaux en moyenne par exploitation et au Danemark avec même 3'000 têtes, il n'y a pratiquement plus que des élevages industriels en masse. En Suisse, le cheptel des porcs a par ailleurs reculé au cours des 30 dernières années de près de 35%, ce qui a représenté une certaine décharge pour l'air, les sols et les lacs.

La branche a lancé d'elle-même l'an passé le projet SuisSano. Au moyen de mesures ciblées, il s'agit d'améliorer la santé des animaux et de réduire la consommation d'antibiotiques. La PSA accueille très favorablement ce projet exemplaire.

Malheureusement, les prescriptions légales en matière de protection animale sont très souples, en particulier pour les porcs à l'engrais. Avec la bénédiction de la loi, il est possible de priver ces jeunes animaux - enjoués et avides de mouvements - de paillage pour se coucher, fouiner et triturer, ainsi que de sorties en plein air. Une part considérable des logettes pour porcs à l'engrais conventionnelles, certes légales mais peu conviviales pour les animaux, se trouve dans des exploitations attachées à des laiteries. La PSA estime qu'il s'agit là d'environ 20% des porcs à l'engrais. La valorisation des éléments constitutifs du lait issu de la fabrication de fromage via l'engraissement de porcs est pertinente et écologique. Mais derrière certaines de ces laiteries, il y a souvent une détention d'animaux sur des sols nus en béton, aux dimensions exigües. La PSA exige donc de tous les producteurs de fromage de réexaminer d'un œil critique leurs engraissements de porcs et de les amener autant que faire se peut au standard d'un label.

Au cours des cinq à six dernières années, un recul marquant est apparu dans la proportion des systèmes de stabulation respectueux des animaux, et ceci est mesurable à la participation aux programmes facultatifs de la Confédération pour le bien-être des animaux, dénommé " Sorties régulières en plein air" (SRPA). Ce taux de participation a régressé de 58 à 50%. Selon la PSA, une raison de cette évolution est le forcing effectué durant la dernière décennie par le commerce de détail pour obtenir des lignes de production bon marché, au détriment de produits labellisés de haute qualité. La deuxième raison réside dans la promotion insuffisante de la Confédération en faveur du bien-être animal. Dans le bastion allemand des porcs que représente Niedersachsen, un détenteur de truies obtient déjà 165 francs par animal, uniquement pour ne pas garder des truies allaitantes en position debout dans les cages, ce qui est interdit en Suisse. Dans notre pays, un paysan qui détient ses truies dans un local de stabulation spacieux et qui leur met encore à disposition une sortie en plein air, n'obtient que 90 francs! En Suisse, couper la queue est interdit. A Niedersachsen, un éleveur de porcs obtient, uniquement pour s'abstenir de la couper, 18 francs par animal.

Le Conseil fédéral, tout comme le commerce de détail, se lance volontiers des fleurs pour son action en faveur de la protection de l'environnement et du bien-être animal et rassure les consommateurs et paysans désécurisés au moyen de la prétendue stratégie de qualité de la Confédération. Pourtant, avec l'ouverture des frontières qu'il a imposée et l'accroissement des importations de denrées alimentaires bon marché, qui sont très nettement au-

dessous des standards indigènes en matière de protection de l'environnement et des animaux, il contrevient lui-même à cette stratégie. Malheureusement, ces "fake news" provenant de Berne et de la publicité faite pour la viande ont un effet sur la population. Une enquête actuelle, effectuée par Demoscope sur mandat de la PSA auprès de 1'000 citoyens, a montré que 39% au bas mot des personnes interrogées sont d'avis que les porcs à l'engrais sont détenus dans le respect de leurs besoins (41% ont dit qu'ils n'étaient pas élevés conformément aux besoins de l'espèce). A titre de motif principal, 86% ont mentionné les prescriptions "strictes" de la législation sur la protection des animaux.

La PSA est très préoccupée par cette mauvaise évolution de la protection animale et l'état lacunaire de l'information faite à la population en ce qui concerne le bien-être des animaux. Bien que la Confédération n'engage qu'à peine 15% des paiements directs pour la promotion de ce bien-être, elle se refuse de mieux rémunérer en toute logique par de plus larges subventions les prestations supplémentaires précieuses pour la protection des animaux fournies par les paysans, et de créer ainsi une incitation au passage à des formes de détention respectueuses des animaux. Ceci malgré que les participations au programme SRPA pour les porcs, vaches laitières et poulets à l'engrais sont à la baisse. La PSA mettra tout en œuvre pour que le commerce de détail et le secteur de la gastronomie renforcent leur engagement en faveur de produits provenant d'une détention respectueuse des animaux et pour que la Confédération promeuve à nouveau davantage les programmes SST et SRPA.

Selon une enquête de la PSA réalisée en août 2017 auprès des fédérations cantonales de paysans, des services cantonaux de l'agriculture, des détaillants, des firmes et associations de la branche de la viande et du porc, il faut s'attendre à un nouveau recul de la consommation de la viande porcine. Dans ce sondage, la très grande majorité admet que même dans les dix années à venir, des exploitations conventionnelles et sous labels coexisteront. 75% des réponses expriment l'avis que, cependant, les locaux de stabulation labellisés seront alors dominants quant au nombre, sur la base des programmes SST/SRPA. 57% croient fermement que l'élevage des porcs au pâturage et en plein air augmentera, étant précisé que 82% voient le plus grand potentiel dans une détention temporaire en locaux de stabulation reliée au pâturage (truiés), resp. à une sortie sur un terrain naturel (porcs à l'engrais), et non pas dans une détention permanente à l'extérieur. En raison du recul de l'alpage du bétail laitier, 82% des répondants ont conclu à une future régression des porcs à l'alpage. La PSA exercera également, à l'avenir encore et parallèlement aux stabulations labellisées SST/SRPA, une pression pour l'élevage des porcs en plein air et au pâturage, ainsi que pour le développement de systèmes correspondants.

Depuis une centaine d'années, l'élevage à caractère économique des porcs occulte le fait que ceux-ci sont des animaux très sociables et connaissant une vie familiale marquée. En l'occurrence, est spécialement flagrante - et des plus vulnérables sous l'angle de l'utilisation élevée d'antibiotiques - la production de porcelets par répartition du travail, où les exploitations se spécialisent au plus haut point dans la mise bas, l'élevage de porcelets, la détention de truies gestantes, de porcs à l'engrais, etc., et ainsi, les animaux et groupes d'animaux seront sans cesse disloqués. En conséquence, les truies et les jeunes animaux sont

transportés çà et là extrêmement souvent, d'une exploitation à l'autre. Alors qu'en moyenne, 18% seulement des exploitations pratiquent un usage prophylactique des antibiotiques chez les porcelets allaités, dans les exploitations connaissant la répartition de travail ce pourcentage est nettement plus élevé, à 42%. La PSA exige donc instamment d'interdire ce mode de répartition du travail pour des raisons de protection et de santé des animaux.

Les prix de vente de la viande de porc en Suisse augmentent et sont, en comparaison de l'étranger (tourisme d'achat!), très élevés. Par contre, les prix payés aux producteurs baissent. Les porcs pourraient être livrés gratuitement dans les abattoirs suisses et, malgré tout, la viande de porc dans le commerce de détail serait plus chère qu'à l'étranger. Au vu de ces faits, vouloir prétendre que la soi-disant "haute protection des animaux" serait la cause de prix de vente comparativement élevés de la viande de porc en Suisse est, objectivement, complètement faux.

Afin de pouvoir gagner malgré cela de l'argent en élevant des porcs, les paysans ont tenté de réduire les coûts. Ils ont agrandi les exploitations et ont élevé des animaux qui donnent naissance à nettement plus de porcelets, qui croissent plus rapidement, produisent davantage de viande de muscle, et qui demandent pour cela encore moins de nourriture. Mais ces efforts ont un revers de médaille pour la protection des animaux. Si la part de pièces de viande noble et la croissance journalière devaient encore augmenter, il y a danger de pénurie de viande de qualité, par exemple de viande de porc juteuse et tendre, comme ce fut chose courante dans les années 80. En outre, les augmentations de poids extrêmement élevées ont exactement les mêmes effets que pour la volaille à l'engrais sur les jeunes os et articulations, de sorte que les porcs à l'engrais "très poussés" ont du mal à se déplacer, éprouvent des douleurs et cherchent souvent à se soulager. De grosses portées épuisent rapidement la mère. De nombreuses truies sont déjà toutes maigres après cinq à six mises bas et sont amenées totalement tarées chez le boucher. Comme il y aura, pour une part, davantage de naissances de porcelets qu'une truie possède de pis allaitants, on n'en arrive - en cas de grosses portées - à des pertes de porcelets extrêmement élevées ainsi qu'à des individus qui auront de la peine à grandir.

La PSA considère que toutes ces solutions techniques visant à réduire les coûts de production dans les exploitations agricoles n'occasionnent souvent que des problèmes, douleurs et maux aux animaux. Pourtant, même les paysans ne peuvent pas en profiter. Leur part au franc versé par le consommateur ne cesse de diminuer, quand bien même les prix au magasin augmentent! Si nous voulons avoir une autre façon de traiter les animaux, les agriculteurs doivent en contrepartie d'un élevage de caractère paysan, conforme aux besoins de l'espèce, obtenir à l'avenir une plus grande part sur le franc versé par le consommateur et des prix nettement meilleurs. Sans quoi, en dépit de la législation sur la protection des animaux et des programmes de promotion du bien-être animal, la voie menant à une détention en masse des animaux est toute tracée. Comme pour le lait et les œufs, la PSA entend attirer encore plus fortement à l'avenir l'attention de l'économie, des milieux politiques, des autorités et des consommateurs sur cet aspect des choses.

En conclusion

1. Parce qu'en raison des adaptations de la protection des animaux en 2018, des milliers de places d'engraissement tombent, un excédent massif de porcelets menace d'apparaître l'an prochain. Il faudra très vraisemblablement que des dizaines de milliers de bébés porcelets soient tués et éliminés. Ceci serait inacceptable au plan éthique et extrêmement problématique pour des raisons de protection des animaux, car généralement, les abattoirs ne sont pas équipés pour tuer des porcelets. *La PSA en appelle donc la branche à garder la mesure en ce qui concerne la production de porcelets, à faire preuve de raison et à ne pas tomber dans l'égoïsme.*

2. Derrière nombre de lieux de production de fromage ayant bonne réputation se trouvent des exploitations industrielles de porcs à l'engrais, qui valorisent le petit-lait. Leurs conditions de détention sont souvent peu respectueuses des animaux comme le montre une documentation filmée sur mandat de la PSA. *La PSA exige donc de tous les producteurs de fromage de réexaminer d'un œil critique leurs engraisements de porcs et de les amener autant que faire se peut au standard d'un label.*

3. Durant les dernières années, un net recul de la part des systèmes de stabulation respectueux des animaux a eu lieu: la proportion SRPA a chuté de 58 à 50%. Les raisons en sont, aux yeux de la PSA, les lignes de production à bas prix imposées par le marché, la politique agricole contradictoire de la Confédération et l'état lacunaire de l'information de la population en ce qui concerne le bien-être animal. *La PSA va lutter pour une meilleure promotion du programme SRPA de la part de la Confédération. Avec les détaillants, des discussions sont en cours aux fins d'élargir l'offre des produits labellisés. De premières étapes ont été couronnées de succès dans le canal de la gastronomie. Le plus grand exploitant de restaurants du personnel, le groupe sv, s'efforce d'atteindre jusqu'en 2019 une offre de viande labellisée de 80%; par ailleurs, une brochure commune portant sur la protection des animaux a été préparée avec l'association de la branche à l'attention des restaurateurs et des cuisiniers.*

4. La PSA exercera également, à l'avenir et parallèlement aux stabulations labellisées SST/SRPA, une forte pression pour l'élevage de porcs en plein air et au pâturage. *En particulier, elle entend aider à ce que les truies, auparavant largement répandues dans les prairies, se retrouvent dans la pratique de l'élevage et que des possibilités de sorties plus attrayantes soient créées pour les porcs à l'engrais.*

5. *Pour des raisons de protection des animaux et de la santé de ceux-ci, la PSA demande instamment une interdiction de la production de porcelets en mode de répartition du travail. En outre, il est tout à fait important que les autorités, dans l'exécution de la protection des animaux, procèdent enfin à un réexamen en bonne et due forme d'une élimination correcte de la douleur lors de la castration des porcelets.*

6. La PSA s'engage pour une plus forte promotion de la recherche appliquée, proche de la pratique et portant sur les animaux de rente en Suisse. En particulier, il s'agit de créer un

centre de compétence pour traiter les questions de la protection des animaux dans les transports et dans les abattoirs, car en l'occurrence, il existe un grand besoin d'agir compte tenu des près de 60 millions d'animaux tués chaque année et des méthodes, en partie problématiques, d'étourdissement. *La PSA est heureuse qu'une intervention parlementaire ait été déposée en ce sens par la conseillère nationale Martina Munz, qui est soutenue sur ce point par les agriculteurs et les bouchers.*

7. La PSA considère que toutes les solutions visant à réduire les coûts de production dans les exploitations agricoles n'occasionnent souvent que des problèmes, douleurs et maux aux animaux. Pourtant, même les paysans ne peuvent pas en profiter. Leur part au franc versé par le consommateur ne cesse de diminuer alors que, paradoxalement, les prix au magasin augmentent! Si nous voulons avoir une autre façon de traiter les animaux, les agriculteurs doivent en contrepartie d'un élevage de caractère paysan, conforme aux besoins de l'espèce, obtenir à l'avenir une plus grande part sur le franc versé par le consommateur et des prix nettement meilleurs. Sans quoi, en dépit de la législation sur la protection des animaux et des programmes de promotion du bien-être animal, la voie menant à une détention en masse des animaux est toute tracée! *Comme pour le lait et les œufs, la PSA entend attirer plus fortement à l'avenir l'attention de l'économie, des milieux politiques, des autorités et des consommateurs sur cet aspect des choses.*

PROTECTION SUISSE DES ANIMAUX PSA

Dornacherstrasse 101, CH-4018 Bâle, Phone 061 365 99 99
sts@tierschutz.com; www.protection-animaux.com